

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation et à interdire le démarchage de ses titulaires (n° 278) (M. Bruno Fuchs, rapporteur)..... 2
- Informations relatives à la commission 4
- Présences en réunion..... 4

Jeudi

6 octobre 2022

Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 3

SESSION DE 2022-2023

**Présidence de
Mme Michèle Peyron,
vice-présidente**



La séance est ouverte à huit heures quarante-cinq.

La commission des affaires sociales procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation et à interdire le démarchage de ses titulaires (texte adopté par la commission n° 278).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après ():*

N°	Auteur	Groupe	Place
7	M. FUCHS Bruno	Dem	1 ^{er}
3	M. NAEGELEN Christophe	LIOT	2
17	Mme PETIT Maud	Dem	2
4	M. NAEGELEN Christophe	LIOT	2
16	Mme PETIT Maud	Dem	2
12	Gouvernement		Ap. 2
11	Gouvernement		3
10	Gouvernement		3
8	M. FUCHS Bruno	Dem	3
14	Gouvernement		3
9	M. FUCHS Bruno	Dem	3
13	Gouvernement		Ap. 3

() Les autres amendements étant considérés comme repoussés.*

*

La séance est levée à huit heures cinquante.

Informations relatives à la commission

1. La commission a chargé Mme Maud Petit de lui présenter une communication sur les avantages et les inconvénients d'un mécanisme de transfert de trimestres de retraite au sein du couple.

2. La commission a demandé à la Cour des comptes, en application des dispositions de l'article L.O. 132-3-1 du code des juridictions financières, une enquête sur la pédopsychiatrie.

3. La commission a saisi la Haute Autorité de santé, en application des dispositions du IV de l'article 12 de la loi du n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, en vue d'une évaluation de l'évolution de la situation épidémiologique et des conséquences médicales et scientifiques préalables à la suspension de l'obligation vaccinale pour les pompiers professionnels et bénévoles.

Présences en réunion

Présents. – Mme Fanta Berete, M. Bruno Fuchs, M. Didier Martin, Mme Maud Petit, Mme Michèle Peyron

Excusés. – M. Thibault Bazin, M. José Beaurain, M. Elie Califer, Mme Caroline Fiat, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, M. Jean-Philippe Nilor, M. Jean-Hugues Ratenon, Mme Stéphanie Rist, Mme Sandrine Rousseau, M. Olivier Serva